

RÉSISTANCE SOCIALE

La République sera sociale ou ne sera pas. Jean Jaurès



SOMMAIRE

p.1 : L'édito **p.2 : International : Grande-Bretagne, Panama, Australie / Les Bras m'en tombent : suppression d'agences de l'État** **p.3 à 5 : Place au débat : Défendons la Sécurité sociale ; comment mettre en échec Bayrou, ses suppôts et ses mandants** **p. 5 : Avez-vous remarqué ? : La santé en Seine-et-Marne** **p. 6 et 7 : Actualité sociale : Déserts médicaux, pourquoi et que faire ? / Taxe Zucman** **p. 8 : Coup de gueule : La privatisation du rail** **p.8 / Il vaut mieux en rire : La campagne de Retailleau**

EDITO

Comme on pouvait s'y attendre le « conclave » sur les retraites s'est achevé sans accord entre les organisations syndicales et les différents patronats. Force Ouvrière et la CGT avaient dès le départ perçu que ce serait un échec tant les patrons avec l'aide de Bayrou s'arcboutaient sur la retraite à 64 ans. Même les renoncements de la CFDT prête à sacrifier l'abattement de 10 % pour les retraités pour obtenir un accord modeste sur les métiers pénibles n'ont pas suffi. Malgré l'hostilité de la grande majorité de nos compatriotes, François BAYROU avait dès le départ fixé le maintien de l'âge de départ comme une ligne rouge. Inutile de dire qu'il ne prendra pas le risque de voir la réforme Borne soumise au Parlement comme le réclamait la gauche, incitant le PS à déposer une motion de censure qui n'a aucune chance d'aboutir, faute d'être votée par le Rassemblement national. Surtout qu'une proposition de résolution communiste demandant l'abrogation de la réforme Borne a été votée il y a quelques jours. Comme à son habitude, le parti de Le Pen et Bardella, derrière un discours propre à séduire l'électorat populaire, choisit le soutien au MEDEF. Il y a quelques jours, il s'est même presque renié semblant ne plus s'opposer à la règle d'or européenne des 3% de déficit.

De fait, alors que Macron aura à nouveau le pouvoir de dissoudre l'Assemblée nationale à compter du 8 juillet, le vrai débat aura lieu lors de la discussion budgétaire. Plein de mesures ont fuité dans la presse, toujours plus négatives les unes que les autres pour nos

compatriotes tandis que les plus fortunés continuent de s'enrichir. On verra dans quelques jours ce qui sera retenu alors que parti macroniste et LR s'écharpent de plus en plus comme on l'a vu à l'occasion du vote sur les élections municipales à Paris, Lyon et Marseille ou sur le photovoltaïque et les éoliennes.

Dans le monde, tandis que la guerre à Gaza continue, faisant toujours plus de morts au sein de la population civile, Israël vient de mener une offensive de 12 jours contre l'Iran alors que commençait une conférence entre ce pays et les Etats-Unis sur le nucléaire iranien. Les États-Unis ont cependant soutenu militairement Israël avant de siffler la fin des hostilités. Difficile de dire à ce stade si le programme atomique de l'Iran a été retardé de quelques semaines ou de plusieurs années. Derrière l'objectif affiché d'empêcher l'Iran de détenir l'arme atomique, cette guerre « préventive », contraire à la charte de l'ONU, avait surtout pour but de permettre à Netanyahu de détourner l'attention de Gaza et de reconquérir un semblant de popularité. Pas sûr qu'il y soit durablement parvenu alors que de plus en plus d'Israéliens souhaitent la paix.

On me permettra de ne pas terminer cet éditto sans évoquer aussi bien le sort des deux Français injustement détenus en Iran, Cécile KOHLER et Jacques PARIS, que celui de Boualem SANSAL pour lequel la procureure algérienne vient de requérir une peine de dix ans de prison.

Pierre KERDRAON

INTERNATIONAL

GRANDE-BRETAGNE : Les députés ont adopté largement un texte afin de supprimer les poursuites pénales à l'encontre des femmes en Angleterre et au Pays-de Galles ayant avorté au-delà du délai légal de 24 semaines

PANAMA : depuis un mois des manifestations ont lieu afin de s'opposer à l'allongement de l'âge de la retraite qui est actuellement de 57 ans pour les femmes et de 62 ans pour les hommes. Plus de 50 personnes ont été arrêtées au cours de ces manifestations qui ont débuté le 28 avril 2025. En plus des retraites les syndicats dénoncent une privatisation partielle des prestations sociales.

AUSTRALIE : La France avait perdu le « contrat du siècle » sur les sous-marins, l'Australie ayant rompu ses engagements pour l'acquisition de 12 sous-marins au profit de sous-marins britanniques et étatsuniens. Et voilà que Donald Trump demande le réexamen de l'alliance (AUSKUS) qui peine à se concrétiser. Cette déclaration entraîne, malgré les dénégations, une inquiétude croissante en Australie sur la capacité des États-Unis à remplir leurs termes de l'alliance Aukus, signée de manière tripartite avec le Royaume-Uni en 2021, sous la présidence Biden.

LES BRAS M'EN TOMBENT

Le gouvernement envisage de supprimer des agences de l'État !

Par Loïc DAGUZAN

Au nom de la réduction des déficits publics et de l'augmentation programmée des budgets militaires, le gouvernement prévoit - dans un premier temps - de privilégier les réformes de structures touchant les agences de l'Etat. **Il s'agit d'en supprimer ou d'en fusionner un certain nombre afin de réduire leurs budgets et leurs effectifs (parfois à néant)**

Au-delà de ces mesures de réorganisation, le gouvernement envisage -sans le reconnaître officiellement- de remettre en cause les crédits d'intervention attachés à des politiques publiques au service des particuliers, des associations, des collectivités et des entreprises. Il s'agit là d'une inflexion majeure sans précédent dans notre pays en matière de service public et indubitablement lourdes d'effets pervers. L'absence de transparence en la matière à l'égard de nos concitoyens a été dénoncée publiquement au Sénat.

Le gouvernement devrait révéler l'ensemble de ses intentions prochainement. Cependant, les débats parlementaires, engagés au Sénat, ont révélé certaines pistes susceptibles d'être mises en œuvre par le gouvernement.

LES SUPPRESSIONS D'AGENCES ENVISAGÉES :

- **Institut national de la consommation** (centre de ressources et d'expertise irremplaçable, au service des consommateurs et des associations qui les représentent et les défendent)
- **Agence Bio** (plateforme nationale d'information et d'actions qui s'inscrit dans une dynamique de développement, de promotion et de structuration de l'agriculture biologique française)
- **INAO** (Institut National de l'Origine et de la Qualité qui garantit l'origine géographique et les labels des produits agricoles)
- **Centre Info** (qui délivre des informations sur la formation, l'apprentissage et l'orientation professionnelle)

LES FUSIONS et RAPPROCHEMENTS D'AGENCES ENVISAGÉS :

Dans le domaine de la cohésion sociale : Le gouvernement cite plusieurs organismes, tels que le **Fonds de Solidarité Vieillesse (FSV)**, et la **Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV)**, ou encore l'**Office national d'indemnisation des victimes d'accidents médicaux (IVAM)**, et le **FIVA (Fonds d'Indemnisation des Victimes de l'Amiante)**.

Santé publique France apparaît aussi dans la liste.

Dans le domaine de la cohésion territoriale : l'**Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)**, l'**Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)**, le **Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema)**, l'**Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU)** ou encore l'**Agence nationale de l'habitat (ANAH)**

PLACE AU DÉBAT

DÉFENDONS LA SÉCURITÉ SOCIALE ! COMMENT METTRE EN ÉCHEC BAYROU ET SES SUPPOTS OU MANDANTS

Par Jean-Claude CHAILLEY

- 1 Informer, mobiliser, prioritairement les militants...
- 2 ...pour qu'ils mobilisent la population qui est attachée à la Sécu.
- 3 Les forces nécessaires existent.

A l'approche du 80ème anniversaire de la Sécurité sociale, c'est malheureusement l'enjeu de la prochaine période.

Il ne s'agit pas de coupes budgétaires « comme d'habitude » pourrait-on dire, avec lesquelles la Sécu s'enfonce année après année.

Non cette fois la menace va bien au-delà :

- **Bayrou annonce des coupes budgétaires qui seraient historiques.**
- **Bayrou et ses ministres annoncent officiellement leur volonté d'en finir avec la Sécurité sociale. C'est la 1^{ère} fois qu'un gouvernement reprend officiellement du Kessler !**

Bien entendu le MEDEF, les fédérations patronales, la Cour des comptes... appuient de toutes leurs forces. La plupart des grands médias tenus par les milliardaires, aussi.

Une anecdote qui n'en est pas une :

A la télé j'entends une fois de plus : « *les dépenses de santé ne sont pas soutenables* ».

En incrustation au-dessous sur l'écran télé: « *Le chef de l'OTAN appelle à augmenter de 400 % les capacités de défense antiaériennes et antimissiles* ». Ce n'est évidemment pas un sujet dans les médias, pas trop à gauche non plus. Jaurès doit se retourner dans sa tombe. Il faut un grand débat national !

Les conclaves de Bayrou

Au moment où ces lignes sont écrites le conclave médiatisé dans lequel il reste CFDT, CFTC, CGC, (FO et CGT l'ayant quitté) n'est pas terminé. Il semble acquis que le MEDEF et Bayrou ont gagné le maintien des 64 ans. Il reste à déterminer si ces confédérations signeront ou non un accord qui ne remet pas en cause les 64 ans, alors qu'on parle avec insistance de 66 ans ou plus.

Il y a un autre « conclave », non médiatisé, officiellement une saisine de Bayrou au HCFEA, Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age.

Bayrou :

« **Trouver les voies et moyens pour réaliser des économies réelles et durables** »

« **Cette démarche s'inscrit dans le cadre du redressement global des finances publiques, auquel les comptes sociaux doivent contribuer pleinement** ».

2 éléments majeurs :

- Alors que partout on ne parle que déserts médicaux, difficultés d'accès aux soins, mortalité infantile qui remonte, retraites à 64 ans, voire 66 ou 70 ans, retraites qui ne suivent pas l'inflation...le gouvernement demande des économies. Il les a d'ailleurs chiffrées - au chiffre inouï de 18 milliards pour la Sécurité sociale + 22 milliards pour les services publics.

- **Pour la 1^{ère} fois la Sécurité sociale est sommée par l'Etat de compenser les autres budgets pour contribuer à revenir à 3 % de déficit / PIB.**

La Sécurité sociale est affirmée comme variable d'ajustement.

Elle est appelée à compenser notamment le budget militaire en passe d'augmenter de 50 milliards d'ici 2030 à la demande de Trump et de l'OTAN.

C'est la négation de la Sécurité sociale d'Ambroise Croizat.

Pour revenir à 3 % de déficit dans le cadre de la politique actuelle de Macron, de von der Leyen, de Lagarde, les estimations de coupes vont de 110 milliards à 180 milliards dans les prochaines années. L'économie de guerre prend tout son sens.

La Cour des comptes et son « point de bascule »

Tout dans la nuance la Cour des Comptes écrit :

« **Le système de protection sociale a atteint un « point de bascule »**

« **Spectre d'un défaut de paiement** si des mesures de gestion de la dette et de redressement financier ne sont pas prises rapidement ».

« A 15,3 milliards en 2024, le déficit de la Sécurité sociale a complètement dérapé par rapport à l'année précédente et la trajectoire des comptes sociaux reste « hors de contrôle ».

Rétablissons la vérité : non le déficit de la Sécu n'est pas apocalyptique. La Cour des comptes a fait une déclaration purement politicienne. Quand on veut tuer son chat...

Ainsi le déficit prévu en 2025 est de 3,4 % des recettes, soit 0,8 % du PIB.

Si on avait le même taux pour l'Etat, on n'en parlerait même pas, d'autant que pour la Sécu il est facile à résorber – sous réserve d'accords politiques et de rapport de force suffisant -

2 moyens faciles de résorber immédiatement la dette :

- C'est tellement facile que même le LR Barnier, alors Premier ministre, nous a dit comment faire pour dégager 20 milliards et annuler le déficit : *« en raison de la forte inflation constatée ces dernières années et des revalorisations du Smic qu'elles ont entraînées, le volume des allègements de cotisations sociales a beaucoup augmenté entre 2022 et 2024 pour atteindre près de 80 Md€ en 2023, soit 20 Md€ de plus qu'en 2021, sans que l'impact de cette augmentation sur l'emploi ou les salaires les justifie pleinement ».*

Donc même Barnier nous dit qu'il y a au moins 20 milliards d'effets d'aubaine, ce qui suffit pour annuler le déficit.

Notons qu'en 2024 la rémunération totale du privé dépasse 1000 milliards. Supprimer par exemple 20 milliards d'effets d'aubaine, ce n'est donc pas la fin du monde comme le prétend le MEDEF.

Barnier voulait récupérer 4 milliards au nom de « tout le monde doit faire des efforts ». Il s'est heurté au MEDEF, aux macronistes, à LR, ... et a été censuré.

Où il y a difficulté c'est que la déclaration de Barnier n'a pas été prise en compte par la gauche. On a parlé d'autre chose.

En ce moment on parle beaucoup de la CADES. Sans entrer dans le débat de fond il suffit de faire rouler la dette de la Sécu, comme pour la dette de l'Etat pour récupérer 16 / 17 milliards par an.

Ce n'est pas une proposition de financement, il y en a bien d'autres dans les différentes organisations. C'est juste pour prouver à partir de 2 exemples tirés de propositions qui ne viennent pas des syndicats ou de la gauche qu'on peut facilement dégager 40 milliards.

L'hystérisation n'a aucun sens, sinon tenter de faire accepter l'austérité.

Le financement ET LES AXES DE LUTTE.

Il y a plusieurs niveaux.

- Pour la population les sources de financement sont (malheureusement) peu connues et ne sont pas la priorité. Depuis quelques années on parle **en salaire net**, ce qui permet toutes les basses manœuvres de la droite et de l'extrême droite, du MEDEF.

Pour l'essentiel de la population c'est le résultat qui compte : l'accès à la prévention et aux soins, la retraite à 62 ans ou 60 ans, d'un niveau suffisant, les droits familiaux et conjugaux,...

C'est un peu comme quand on va négocier une augmentation de salaire chez son patron : si on accepte de discuter sur la situation financière de l'entreprise on a perdu d'avance. J'ai vu un collègue parti conquérant revenir en s'excusant presque d'avoir demandé une augmentation !

- **A COURT TERME IL EST ASSEZ FACILE DE CONVERGER CONTRE LES 40 MILLIARDS DE COUPES BUDGÉTAIRES ET AUTRES MESURES QUI RISQUENT D'ÊTRE ANNONCÉES DANS LE PLF et LE PLFSS.**

C'est un peu comme quand Borne a annoncé la réforme des retraites. En réflexe J'ai défendu le **retrait**. Des camarades étaient en violent désaccord, ils voulaient mobiliser **pour les 60 ans**. Puis l'accord des confédérés sur le retrait a clos le débat.

C'est un choix stratégique majeur ; l'unité est une condition d'une mobilisation large.

- Pour un programme politique, pour les syndicats patronaux comme de salariés... le débat sur le financement est évidemment incontournable.

○ **La droite et le MEDEF sont unis** : se débarrasser des cotisations sociales sur la fiscalité (CSG, TVA, taxes diverses), instaurer la capitalisation...

○ **C'est fort différent pour le mouvement social : le financement de la Sécurité sociale DIVISE depuis des années.**

Les 2 principales sources de financement sont maintenant la cotisation et la CSG. La CSG a été introduite par le socialiste Rocard. Le désaccord sur la fiscalisation reste ouvert à gauche, entre syndicats, parfois à l'intérieur des organisations... Le « 100 % Sécu » ne fait pas l'unanimité non plus.

Et pourtant lorsque le budget de la Sécu approche les 700 milliards il faut savoir ce que chaque candidat proposera en 2027, c'est structurant pour la Sécu, pour un programme de gauche.

On a encore près de 2 ans pour en débattre au fond, mais le temps passe vite.

4 octobre, 80^{ème} anniversaire de la Sécurité sociale. Comme disent des camarades il faudrait que ce ne soit pas le dernier.

Pour cela il faut informer les militants, les mobiliser, pour qu'ils informent et mobilisent la population, pour gagner cette fois :

- ▶ **Aucune coupe budgétaire, au contraire des avancées.**
- ▶ **Aucune mesure impactant le pouvoir d'achat des actifs comme des retraités.**

Le fait qu'on n'ait pas gagné sur les retraites pèse, mais la colère est profonde. La situation peut changer en quelques semaines ou mois. Bayrou en a d'ailleurs peur.

Résistance sociale s'investit dans le cadre de Convergence pour la réussite d'une grande initiative le 4 octobre.

Une pétition unitaire pour aller à la rencontre des assurés sociaux est en cours de finalisation. Nous appelons à la faire signer massivement, à participer nombreux le 4 octobre à la Bourse du travail de Paris.

AVEZ-VOUS REMARQUÉ ?



Une marche en Seine-et-Marne contre les déserts médicaux

Par Pierre KERDRAON

A l'initiative de deux conseillers territoriaux, Anthony GRATACOS et Nathalie MOINE, une marche santé a été entreprise depuis le 7 juin dans tout le département de Seine-et-Marne afin de sensibiliser la population aux problèmes des déserts médicaux. 13 jours de marche, 13 escales avec des rencontres avec les élus et les habitants, 325 kilomètres parcourus. Cette initiative soutenue par des maires comme ceux de Champeaux, de Moussy, de Compans, de Roissy-en-Brie..., par des parlementaires du département ou de départements voisins (sénatrice et députés), par des syndicats comme la CGT retraités a permis de sensibiliser la population à la difficulté pour les malades de se soigner dans ce grand département à dominante rurale. La Seine-et-Marne est l'un des départements qui compte le moins de généralistes par rapport au nombre d'habitants (89 médecins pour 100 000 habitants ce qui place ce département au 99^{ème} rang sur 101). L'objectif de cette marche était d'obtenir la création d'un centre hospitalier universitaire (CHU) et d'un centre départemental de santé inspiré de l'exemple de la Saône-et-Loire. Un amendement en ce sens soutenu par la gauche visant à obtenir la création d'un centre départemental de santé public avec des médecins salariés a malheureusement été rétroqué par la majorité de droite lors de la dernière séance du conseil départemental du 20 juin. Néanmoins le combat continue.

Résistance Sociale soutient bien évidemment cette action et vous appelle à signer la pétition à l'adresse suivante : <https://chnq.it/wsNw5S7JJk>.

ACTUALITE SOCIALE

Déserts médicaux, pourquoi et que faire ?

Par Marie BERTHOMMIER

La question, angoissante pour de nombreux Français particulièrement en zone rurale, des déserts médicaux n'est pas nouvelle mais elle s'aggrave dans des proportions inquiétantes dans certains départements. Nombreux sont les Français qui n'ont plus de médecin traitant -théoriquement obligatoire -mais les médiateurs de la Sécu ne peuvent obliger un médecin à accepter un nouveau patient- et n'ont plus accès à des spécialistes -174 médecins spécialistes en 2024 pour 100 000 habitants contre 190 en 2023, la baisse est continuelle-.

La 1^{ère} cause de ces déserts médicaux c'est le nombre insuffisant de médecins formés à cause du *numerus clausus* qui a perduré jusqu'en 2020. Et cette limitation du nombre de médecins a été mise en place particulièrement à la demande de l'Ordre des médecins et de certains syndicats. D'ailleurs l'Ordre des médecins continue. Faisant fi de l'inquiétude sur l'ampleur des déserts médicaux qui abandonne des pans entiers de notre territoire, cet « ordre » se fige dans un corporatisme d'un autre temps et, comme dans les années 1980, appelle le gouvernement à ne pas «former trop de médecins» car il serait « déraisonnable qu'il y ait en 2040 une hausse de 30 % du nombre de médecins ».

Qui représente-t-il vraiment cet « ordre » ? Représente-t-il les 15 000 médecins retraités qui continuent à exercer sans lesquels le système s'effondrerait ? Représente-t-il les médecins d'aujourd'hui qui ne souhaitent plus travailler, jusqu'à un âge très avancé et surtout avec des horaires impossibles ? A-t-il conscience de la féminisation de la profession qui a apporté une nouvelle façon de la pratiquer avec une attention plus grande à la vie personnelle et familiale ? Prend-il en compte les avancées médicales qui nécessitent plus de temps pour la coordination entre les différents spécialistes ?

Cette évolution professionnelle et sociologique qui a rapproché les médecins de leurs patients, l'Ordre des médecins l'ignore. Sinon il aurait compris depuis longtemps que pour remplacer un médecin qui part à la retraite, il faut au minimum 1 et demi voire 2 praticiens.

On perçoit bien que l'Ordre des médecins défend prioritairement les revenus financiers des plus favorisés d'entre-eux. Et craint que le gâteau des assurés -de moins en moins assurés, casse budgétaire de la Sécu entraînant- doive être partagé entre plus de bénéficiaires... Alors plutôt une bonne rémunération même au détriment des patients ! Et puis, être moins nombreux permet d'être plus corporatistes et de mieux peser sur les pouvoirs publics, fusse au détriment des patients. Rappelons que les médecins libéraux ont obtenu la revalorisation du tarif de la consultation des généralistes et spécialistes en 2017 en 2023 puis fin 2024 alors que la rémunération d'autres professions de santé et de nombreux Français stagne depuis des années. Cela correspond à une augmentation entre 2625€ et 3500€ brut par mois en 10 ans pour un médecin généraliste.

En dehors du nombre de médecins nécessaires à former, il y a la question de leur répartition sur le territoire national. Une récente proposition de loi visait à lutter contre les déserts médicaux en permettant une régulation de l'installation des médecins sur le territoire. Le principe était que les médecins soient mieux répartis. Cette loi a entraîné une levée de boucliers importante de la part des étudiants en médecine et des syndicats de médecins libéraux, car cela « toucherait à leur liberté d'installation ». Il s'agit bien là de la déclinaison du libéralisme et de la loi du renard libre dans le poulailler libre ! En pratique, il était simplement question de réguler pas d'obliger ou d'interdire de manière systématique : les médecins libéraux pourraient s'installer comme ils le souhaitent dans les zones sous-dotées en médecins mais devraient demander une autorisation à l'Agence Régionale de Santé quand ils souhaitent s'installer dans une zone surdotée en médecins. **Le 14 juin, l'Assemblée Nationale, avec l'assentiment du gouvernement, a dit non à cette régulation de l'installation des médecins.**

Mais comme le titrait l'hebdomadaire Marianne, pour certains « Plutôt Dubaï que la Creuse » ! D'après les données de l'OCDE, le nombre de médecins français exerçant à l'étranger est passé de 2 300 en 2008 à 4 800 en 2020. Et les principales destinations sont la Suisse, les États-Unis ou la Belgique, la part de praticiens rejoignant le Proche-Orient augmente nettement. Nombreux sont ceux qui oublient sans vergogne qu'ils ont été formés dans les hôpitaux publics français...

Pendant ce temps, la France ouvre grand les bras à des médecins étrangers en provenance d'Algérie, de Tunisie, de Syrie, du Maroc ou du Liban : 4 000 postes de praticiens à diplôme hors Union européenne ont été ouverts en 2024, soit 1 300 de plus qu'en 2023. Que seraient nos hôpitaux sans eux !

Les Français commencent à en avoir marre et à le dire.

Un enseignant estime que la fronde des médecins n'est qu'un « caprice », alors que les pharmaciens, les infirmiers, les kinés ou encore les sages-femmes ne bénéficient pas de cette liberté d'installation. De même que les professeurs qui font des vœux s'ils veulent une autre affectation et, selon leur classement, obtiennent ou pas leur souhait. Ils sont envoyés là où il y a des besoins et le résultat est là : les profs couvrent toute la France. » « *C'est du bon sens*, abonde un patient de la Drôme : « *On est dans un État de droit et la santé est un droit fondamental, au même titre que l'éducation ou la justice. C'est normal qu'on mette les moyens pour que tout le monde ait accès aux soins de la même façon.* »

Taxe Zucman, la gauche parlementaire ne baisse pas les bras et représentera cette proposition lors de la séance budgétaire !

par Aure Berri

3 économistes dont Gabriel Zucman ont proposé d'instaurer un impôt minimum annuel de 2% pour les foyers fiscaux dont la fortune dépasse 100 millions d'€. Cela concernerait environ 1800 foyers. Si la somme de l'impôt sur le revenu, de l'impôt sur la fortune immobilière, de la contribution sociale généralisée, de la contribution au remboursement de la dette sociale et de la contribution exceptionnelle sur les hauts revenus est inférieure à 2% du patrimoine d'un contribuable, il devrait s'acquitter de la différence. Cette nouvelle contribution pourrait rapporter 15 à 20 milliards d'euros au budget de l'État.

Cette proposition a été reprise par la gauche parlementaire et a été votée à l'Assemblée nationale en 1^{ère} lecture (avec le vote contre de la droite, des macronistes et l'abstention du RN). Mais le Sénat a voté contre, malgré le vote unitaire des socialistes, communistes et écologistes rejoints pas des centristes du RDSE.

Les Français acquittent environ 50% de leurs revenus en impôts et cotisations sociales, mais ce chiffre tombe à 27% seulement pour les milliardaires, dès lors que l'on calcule l'impôt sur l'ensemble des revenus, ceux du patrimoine étant inclus. Le patrimoine est très concentré : les 10% les plus riches en possèdent 54% et les 50% les plus pauvres moins de 5%

Selon une étude de l'Institut des politiques publiques, *lorsqu'on prend en compte l'ensemble du revenu économique, les plus grandes fortunes paient relativement peu d'impôts sur le revenu grâce à l'optimisation légale*. En fait, les 1% les plus riches paient, en proportion de leur revenu, moins d'impôts que le reste des Français, tandis que les 500 premières fortunes ont vu leur patrimoine passer de 200 à 1 200 milliards d'euros.

Il s'agit donc, tout simplement, d'une mesure de justice fiscale. Raison pour laquelle, au Sénat, la majorité « droite et macronistes » l'a rejetée. Amélie de Montchalin, la ministre chargée des Comptes publics, s'est violemment opposée qualifiant la proposition de « confiscatoire ». Pour le gouvernement, la défense du Capital est plus importante que les nécessités sociales et de justice. Par contre, il ne s'embarrasse pas de préjugés quand il s'agit de taxer les retraites, fruit d'année de labeur. N'oublions pas que depuis l'arrivée au pouvoir de Macron en 2017 les exemptions fiscales représentent, chaque année, un total de 62 milliards d'euros dont 4 milliards d'euros dus à la suppression de l'impôt sur la fortune.

COUP DE GUEULE

La commission européenne, la lâcheté et la complicité françaises et la privatisation du rail

par Marinette Bache

Comme à l'habitude des gouvernements français depuis 30 ans, la France s'est soumise à l'injonction de la commission européenne d'ouvrir le transport ferroviaire à la concurrence.

Cela a tellement bien réussi avec l'énergie ! Depuis que la France a privatisé le marché de l'énergie, et mis son opérateur public traditionnel (EdF) en difficulté en l'obligeant à vendre à perte son énergie nucléaire pour favoriser la concurrence des opérateurs privés étrangers, les prix de l'énergie se sont envolés, entraînant des difficultés en particulier pour les petites entreprises et instaurant une précarité énergétique chez nombre de Français

On aurait pu espérer que l'expérience aurait amené nos gouvernants actuels à réfléchir. Que nenni ! La même opération politique libérale est à l'œuvre.

La France va faire un cadeau (sous forme de remise des droits de péage ferroviaires) de 30 millions d'euros à Trenitalia, entreprise italienne, pour s'installer sur la ligne Paris-Marseille... dont on peut penser qu'elle ne sera pas déficitaire et qu'il y aura de gros bénéfices à la clé !

Comme pour l'énergie, il s'agit simplement de mettre en difficulté l'opérateur public français, la SNCF, créée avec de l'argent public français, face à ses nouveaux concurrents étrangers. Ce n'est pas la 1^{ère} fois que cette manipulation a été mise en œuvre : le même cadeau avait déjà été fait en 2022 -pour 50 millions !- à la même entreprise, Trenitalia pour que celle-ci s'installe sur la ligne Paris-Lyon, un autre tronçon largement bénéficiaire du transport ferroviaire !

Ces belles « aides » (au secours la concurrence « libre et non faussée » du merveilleux traité de Maastricht!) permet à Trenitalia de proposer des billets moins chers que la SNCF et de détourner vers eux les voyageurs sur une ligne très fréquentée. C'est donc l'argent public qui financera directement les bénéfices de Trenitalia.

Parallèlement il reviendra à la SNCF, opérateur public, d'exploiter les petites lignes non rentables mais tellement essentielles dans les zones rurales. Mais ses revenus ayant été amputés par la priorité donnée aux concurrents privés étrangers sur les lignes rentables, elle devra augmenter les prix des billets sur ces lignes secondaires... ou en sacrifier encore davantage (aménagement du territoire, une cause perdue ?).

Si la France fait cadeau du paiement des péages ferroviaires aux privés étrangers, c'est que ses gouvernants ont délibérément choisi d'attirer le priver sur nos lignes. Et, les péages sont chers car ils financent l'entretien du réseau et sa modernisation. Cette modernisation est d'autant plus nécessaire quelle a été abandonnée au profit des lignes TGV. Les usagers paieront donc plusieurs fois (dans le prix du billet et dans les impôts locaux puisque le gouvernement s'est débarrassé de l'entretien des lignes secondaires sur les Régions.

On marche sur la tête mais peu importe : le dogme, c'est le dogme. Et la commission européenne ne reculera pas sur la libéralisation du marché ferroviaire. Le gouvernement français, obéissant, sabote donc la SNCF. Là encore, pourtant l'expérience devrait parler : Au Royaume-Uni, la privatisation du ferroviaire, mise en œuvre en 1993 par le gouvernement de John Major (Railways Act), a abouti à tant de problèmes : hausses de prix, pas d'entretien, nombreux accidents,... que les Britanniques ont décidé de renationaliser le secteur...

Il vaut mieux en rire

Bruno Retailleau, le nouveau président du parti "les Républicains", lance une campagne sur le thème " *La France des honnêtes gens*". Sans rire !

Réso lui propose d'illustrer sa campagne d'affiches avec des photos d'adhérents célèbres comme Nicolas Sarkozy, François Fillon, Patrick Balkany, Laurent Wauquiez.

Heureusement que le ridicule ne tue pas !

Le bulletin Résistance Sociale est une publication de Résistance Sociale, association loi 1901 :

Siège social : 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

Tel : 06 33 82 05 15

Site Internet : www.resistancesociale.fr

Courriel : webmaster@resistancesociale.fr

Présidente de RESO et directrice de la publication : Marinette BACHE